

À RAS 2 MARAIS

Regards sur 2 sites Natura 2000 littoraux :
Marais de Brouage et du nord d'Oléron
Marais de la Seudre et du sud Oléron



NUMERO 16

Thécla de la roince @ DR

Édito

La démarche Natura 2000 est un véritable outil de protection des espèces et de leurs habitats. S'appuyant sur des diagnostics écologiques et socio-économiques, elle permet une approche scientifique de la gestion des milieux en concertation avec les élus, les acteurs locaux et les usagers.

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes, porteuse depuis plusieurs années de cette mission sur les trois sites Natura 2000 que sont le marais de la Seudre et du sud Oléron, le marais de Brouage et du nord Oléron, et la Carrière de l'Enfer, s'y investit pleinement grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires.

En 2023, elle a étendu son action à un autre site Natura 2000, celui des Landes de Cadeuil, situé sur le bord du plateau qui domine l'ancien golfe de Saintonge, aujourd'hui occupé par le marais de Brouage. Bien que distincts, ces deux sites forment une certaine continuité écologique, dans la mesure où ils appartiennent à un même ensemble hydrologique - les landes de Cadeuil alimentant le marais de Brouage -, et que l'on y retrouve nombre d'espèces communes et de milieux similaires.

Le déploiement des actions de la collectivité sur ce site va permettre de renforcer la coordination et la cohérence des interventions, et de mieux les faire connaître en proposant aux publics de venir découvrir la faune et la flore qu'il accueille.

Plus d'informations sur : <https://landesdecadeuil.n2000.fr>



Patrice Brouhard
Président de la Communauté de
Communes du Bassin de Marennes



Les papillons, voltigeurs de l'été

Les papillons, ou Lépidoptères, jouent un rôle primordial pour la biodiversité, notamment en tant que pollinisateurs et premiers maillons de la chaîne alimentaire. Leur cycle de vie souvent lié à un type d'habitat les rend particulièrement vulnérables aux changements de l'environnement.

Rien que sur le périmètre Natura 2000 des marais de Brouage et du nord de l'île d'Oléron, on ne dénombre pas moins de 41 espèces de papillons de jour, appelés également rhopalocères. Résultat de l'incroyable métamorphose d'une chenille après une longue pause sous forme de cocon ou chrysalide, le papillon naît adulte - on parle d'imago - avec pour tâche de se reproduire.

Des ailes pour voler, mais pas que

Les couleurs des ailes des papillons sont un moyen de communication entre individus d'une même espèce, mais aussi entre individus d'autres espèces, papillons ou non. Elles peuvent servir de camouflage ou à envoyer des messages.

Entre papillons, elles indiquent qui appartient à quelle espèce, ce qui facilite la recherche de partenaire. À destination des prédateurs, elles permettent de surprendre et parfois d'indiquer leur caractère toxique ou dangereux, que ce soit vrai ou faux.

Enfin, elles jouent aussi un rôle dans la thermorégulation des papillons.

Quatre espèces protégées de nos marais

Le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) habite les prairies humides naturelles. Son nom fait référence à ses ailes rougeoyantes, cernées et tachetées de noir. Le dessous des ailes postérieures est plutôt bleu gris pâle à points noirs. Rare et rapide, il n'est pas facile à observer. Sa chenille, verte à jaune, se nourrit sur les oseilles sauvages, ses plantes hôtes. Les adultes volent de mai à août, et les femelles peuvent pondre jusqu'à 180 œufs sur la surface supérieure des feuilles.

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) doit son nom à ses ailes orangées quadrillées comme un échiquier. Il est possible de l'observer de mai à juin dans les prairies et friches, humides ou sèches, tant qu'elles hébergent ses plantes hôtes dont la Succise des prés est sa préférée. Ce papillon ne vole que si le soleil est au rendez-vous, à faible hauteur. Les œufs sont pondus sous les feuilles et les chenilles, grégaires, se protègent dans un nid communautaire de soie.

L'Azuré du Serpolet (*Phenargis arion*) est bleu vif taché de noir sur le dessus, gris-brun au revers. Visible de fin mai à août dans les pelouses plutôt sèches, ce papillon est « myrmécophile » : sa chenille se nourrit des fleurs de ses plantes hôtes avant de se laisser tomber au sol et de se faire adopter par des fourmis du groupe *Myrmica* grâce à ses phéromones. Celles-ci l'emmènent dans leur fourmilière, où elle se nourrit du couvain pendant 11 mois, avant de sortir sous forme de papillon.

La Bacchante (*Lopinga achine*) est brune, les ailes cernées de grandes ocelles noires cerclées de jaune. Ce papillon forestier vole de juin à juillet, souvent à deux ou trois mètres de haut, en suivant les alignements de buissons et arbres. Au moment de la ponte, la femelle laisse tomber les œufs un à un le long des lisières. La chenille se nourrit principalement de plantes du genre des Brachypodes, plantes herbacées appartenant à la famille des poacées.

Protéger l'écosystème

En France métropolitaine, plus de 66 % des espèces de papillons de jour ont disparu d'au moins un département.

Alors que faire à votre échelle ? En premier lieu : supprimer les pesticides et herbicides dans votre jardin. Vous pouvez aussi laisser un petit coin un peu moins entretenu : herbe haute, feuilles mortes et branches. Favoriser les fleurs est également essentiel, à condition d'utiliser des plantes locales. Enfin, vous pouvez également proposer une petite coupelle d'eau en été, à changer régulièrement pour éviter les moustiques.

Ces gestes sont d'autant plus importants qu'ils profitent aux autres animaux : insectes, gastéropodes, reptiles, chauve-souris et oiseaux vous remercieront.



Cuivré des marais



Damier de la Succise



Azuré du Serpolet



Bacchante

Jardiner avec la nature et planter local

Végétaliser les espaces procure du bien-être et de la fraîcheur, préserve la biodiversité et la ressource en eau, assure une bonne qualité de l'air, améliore le cadre paysager... ce qui est important dans un contexte de changements climatiques. Mais pour cela, une attention particulière sur le choix des végétaux est nécessaire.

Que vous soyez un particulier en quête du jardin idéal pour les beaux jours, ou une structure publique qui souhaite améliorer le cadre de vie des habitants, vous pouvez relever ce défi en utilisant des arbres, arbustes et herbacées d'origine locale.



© DR

Haie de pruneliers en fleurs.

Ceux-ci sont mieux adaptés au sol et au climat de notre région et nécessitent donc moins d'entretien, moins d'arrosages, avec une résistance naturelle accrue aux

maladies et ravageurs. Essentielles à l'écosystème, les plantes locales sont un maillon primordial pour la faune endémique, notamment les plantes mellifères pour les pollinisateurs : papillons, syrphes, abeilles noires et autres insectes, grandement menacés aujourd'hui.

Cependant, avant de vous lancer dans les plantations, n'oubliez pas que votre espace vert est déjà riche de plantes spontanées. Laisser une zone sauvage permettra à une belle prairie naturelle de s'installer. Votre jardin jaunit en été ? c'est un cycle naturel, il reverdira d'autant aux prochaines pluies. Il y a des zones sur lesquelles vous ne cheminez pas ? : une fauche une à deux fois par an est suffisante.

Enfin, il est tout à fait possible de mixer cette approche écologique avec des approches plus ornementales dans le cadre d'un projet paysager : un compromis pour la biodiversité en quelque sorte.

Pour vous aider, le Conservatoire Botanique National a publié un guide pour l'utilisation d'arbres, arbustes et herbacées d'origine locale intitulé *Végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine*, accessible sur obv-na.fr, le site internet de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine.

Natura 2000 en action

outil

Si vous êtes propriétaire d'un terrain en zone Natura 2000, et que vous souhaitez réaliser des aménagements en faveur de la biodiversité, vous pouvez signer un contrat Natura 2000.

Cela permet un remboursement de frais engagés dans des travaux en faveur du patrimoine naturel. Les opérations éligibles sont variées : création de mare, gestion par fauche, création de haies, curage de fossés... Contactez le service Natura 2000 pour plus d'informations.

suivi

Suite à une première étude menée en 2011 soit un an après la tempête Xynthia, un suivi des amphibiens des marais de la Seudre a été réalisé en 2022-2023. Objectif : connaître les effets de la submersion marine sur ces espèces semi-aquatiques qui se retrouvent majoritairement dans des zones d'eau douce à légèrement saumâtre. Résilientes mais à une large échelle de temps, la question se pose, avec la montée des eaux, de l'avenir de ces petites bêtes déjà en déclin sur le marais.



Pélobate cultripède

projet

La Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan ont sollicité la labellisation Ramsar du marais de Brouage.

Ce label international valorise les actions de gestion durable des zones humides d'exception et le fort engagement de leurs acteurs en faveur de leur préservation.

Il s'agit d'une opportunité de rejoindre un réseau de partage conséquent, de conforter l'attractivité du territoire et un cadre de vie agréable.

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage
Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de :



Directeur de la publication : Patrice Brouhard

Rédaction : Maureen Baudier, Aurore Gayout, Olivier Thimonier

Conception graphique : Agence DOSCOCO®

Mise en page : Marennes Impression

Impression : Imprimerie Gatignol

Édition : Décembre 2023